

**Institut économique de Montréal**

**Rapport d'un sondage pancanadien**

**Avril 2005**

**Opinion des Canadiens  
à l'égard de l'accès aux soins de santé**

12 avril 2005  
13026-005



MEMBER/MEMBRE **GALLUP**  
INTERNATIONAL ASSOCIATION

## Table des matières

---

Rappel méthodologique .....	3
Résultats du sondage .....	4
1. Peu de changement dans l'opinion canadienne sur l'accès accru aux soins de santé par le secteur privé.....	5
2. Accès privilégié aux soins de santé.....	7

## Rappel méthodologique

---

Ce sondage a été effectué par Léger Marketing au moyen d'entrevues téléphoniques auprès d'un échantillon représentatif de 1 504 Canadiens et Canadiennes âgé(e)s de 18 ans ou plus, pouvant s'exprimer en français ou en anglais.

Les entrevues ont été réalisées à partir de notre central téléphonique de Montréal du 5 au 10 avril 2005. Nous avons la possibilité d'effectuer jusqu'à 10 rappels dans les cas de non-réponse.

Selon les données de Statistique Canada, les résultats ont été pondérés selon le sexe, les régions et la langue parlée à la maison afin de rendre l'échantillon représentatif de l'ensemble de la population adulte du Canada. Finalement, nous obtenons avec les 1 504 personnes sondées, une marge d'erreur maximale de  $\pm 2,5 \%$ , et ce, 19 fois sur 20.

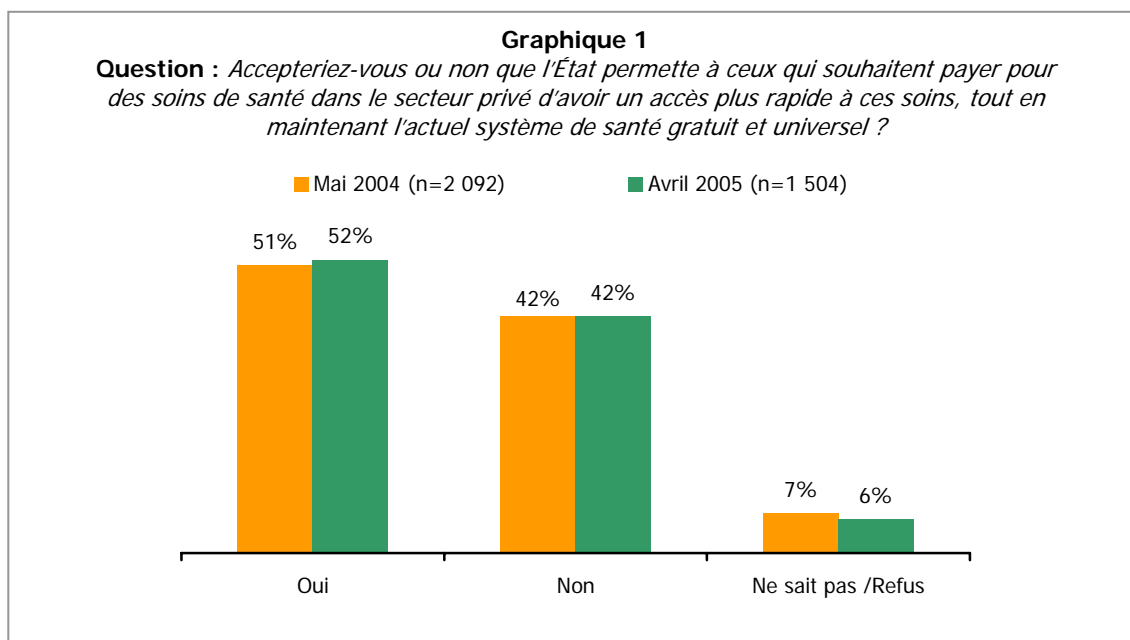
## Résultats du sondage

---

## 1. Peu de changement dans l'opinion canadienne sur l'accès accru aux soins de santé par le secteur privé<sup>1</sup>

- Comme en mai 2004, un Canadien sur deux (52%) accepterait que l'État permette un accès plus rapide à des soins de santé à ceux qui souhaitent payer pour ces soins dans le secteur privé, tout en maintenant le système actuel de santé gratuit et universel. Par contre, 42% des personnes interrogées n'accepteraient pas de telles dispositions. Une proportion de 6% ne se prononce pas sur cette question.

⇒ Comparativement à l'an dernier, ces proportions sont presque identiques, les faibles écarts que l'on observe n'étant pas statistiquement significatifs.



Parmi les répondants qui **accepteraient** que l'État permette d'avoir un accès plus rapide à des soins de santé dans le secteur privé à ceux qui souhaitent payer pour y avoir accès, on observe de plus **grandes proportions** chez les groupes qui présentent le profil suivant :

- Les francophones (65%)
- Les Québécois (65%)
- Ceux qui ont une scolarité de niveau primaire (75%)
- Ceux qui ont l'intention de voter pour le Parti Conservateur (67%) et ceux qui ont l'intention de voter pour le Bloc Québécois (64%)

Et les répondants qui **n'accepteraient pas** que l'État permette un tel accès sont significativement **plus nombreux** parmi les groupes suivants :

- Les anglophones (45%)
- Les résidents des Provinces Atlantiques (56%) et les Ontariens (47%)

<sup>1</sup> Rappelons que la même question a été posée dans un sondage omnican effectué du 28 au 30 mai 2004 auprès de 2 092 Canadiens (voir: [http://www.iedm.org/uploaded/pdf/sondage0504\\_fr.pdf](http://www.iedm.org/uploaded/pdf/sondage0504_fr.pdf)). La marge d'erreur pour les 2 092 personnes sondées était de  $\pm 2,14\%$ , 19 fois sur 20.

- Ceux qui ont l'intention de voter pour le Nouveau Parti Démocratique (59%)

### Répartition selon les intentions de vote

	Ensemble de la population (n=1 504)				
Oui	52%	49%	67%↑	35%↓	64%↑
Non	42%	45%	30%↓	59%↑	34%↓
Ne sait pas/Refus	6%	6%	3%↓	6%	2%↓

Note 1 : Les différences significatives sont indiquées par le symbole ↑ si elles sont supérieures et par ↓ si elles sont inférieures.

Note 2 : Lecture du tableau à la verticale

### Répartition selon les régions canadiennes

N=1 504	Oui	Non	Ne sait pas / Refus
Provinces Atlantiques	37%↓	56%↑	7%
Québec <sup>2</sup>	65%↑	33%↓	1%↓
Ontario	46%↓	47%↑	6%
Prairies	51%	41%	9%
Alberta	45%	47%	8%
Colombie-Britannique	56%	33%↓	12%↑
Canada	52%	42%	6%

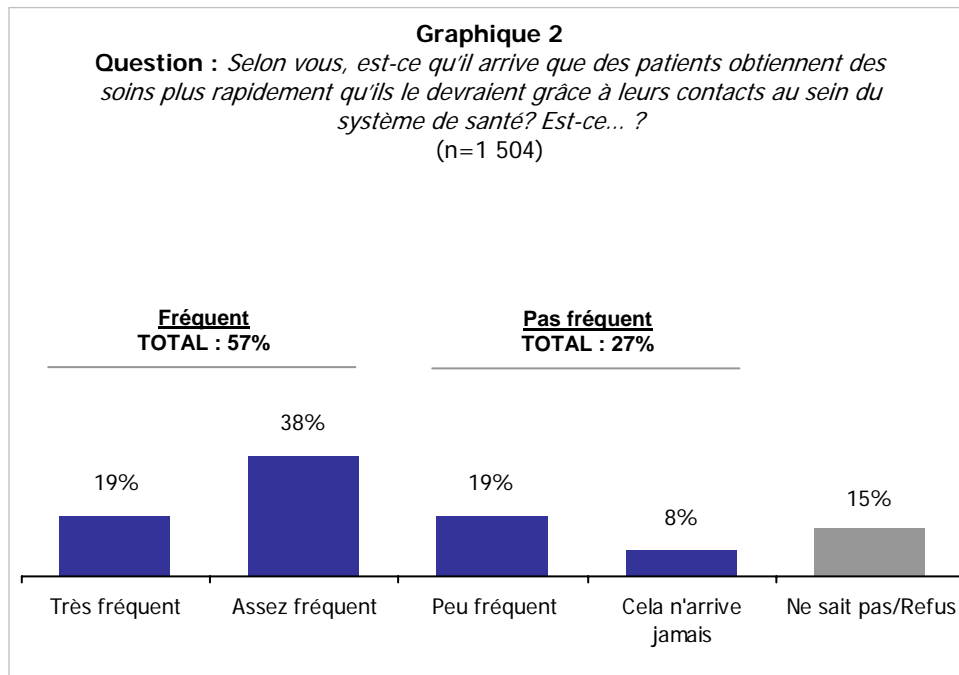
Note 1 : En raison des arrondis, le total peut varier de ± 1% par rapport à 100%.

Note 2 : Lecture du tableau à l'horizontale

<sup>2</sup> Rappelons qu'en janvier 2004, la même question avait été posée à 2 001 Québécoises et Québécois et que 71,7% des répondants avaient donné une réponse affirmative contre 24,1% qui ont répondu par la négative. La marge d'erreur pour les 2 001 personnes sondées était de ± 2,2 %, et ce, 19 fois sur 20. Le sondage avait été effectué du 7 au 18 janvier 2004. En mai 2004, c'était 68% des Québécois qui étaient d'accord.

## 2. Perception de l'accès privilégié aux soins de santé

- L'accès plus rapide aux soins de santé dont se prévaudraient ceux qui bénéficient de contacts dans le système de santé serait fréquent, selon la perception de 57% des Canadiens, dont 19% qui croient que c'est *très* fréquent. Par contre, 27% des personnes interrogées estiment que ce n'est pas fréquent, dont 8% qui sont d'avis que cela n'arrive jamais. Précisons que 15% des Canadiens ne se prononcent pas sur cette question.



Note : En raison des arrondis, le total peut varier de  $\pm 1\%$  par rapport à 100%.

Les répondants qui présentent le profil suivant ont **plus tendance** à dire qu'il est **fréquent** que des patients obtiennent un accès plus rapidement qu'ils le devraient grâce à leurs contacts au sein du système de santé sont surtout :

- Les femmes (62%)
- Âgés entre 25 et 34 ans (64%)
- Les francophones (69%)
- Les Québécois (70%), les Albertains (67%)
- Ceux qui ont un revenu annuel entre 60 000 \$ et 79 999 \$ (65%)
- Ceux qui ont une scolarité de niveau collégial (62%)
- Ceux qui occupent un emploi (60%)

Et les répondants qui croient que ce n'est **pas fréquent** sont, en proportion, **plus nombreux** parmi ceux qui ont le profil suivant :

- Les hommes (32%)
- Ceux qui résident dans les Prairies (36%)

### Répartition selon les régions canadiennes

N=1 504	Très ou assez fréquent	Peu fréquent ou cela n'arrive jamais	Ne sait pas / Refus
Provinces Atlantiques	61%	24%	15%
Québec	70%↑	23%	7%↓
Ontario	53%↓	29%	18%↓
Prairies	53%	36%↓	12%
Alberta	67%↑	20%	13%
Colombie-Britannique	45%↓	29%	26%↓
Canada	57%	27%	15%

Note 1 : Les différences significatives sont indiquées par le symbole ↑ si elles sont supérieures et par ↓ si elles sont inférieures.

Note 2 : En raison des arrondis, le total peut varier de ± 1% par rapport à 100%.